



Berry Numérique (Siren : 200041481)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Bourges
Arrondissement	Bourges
Département	Cher
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	01/11/2013
Date d'effet	01/11/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Patrick BARNIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel du Département
Numéro et libellé dans la voie	Place Marcel Plaisant
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	18000 BOURGES
Téléphone	02 48 23 83 39
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	303 849
Densité moyenne	42,29

Périmètres

Nombre total de membres : 18

- Dont 16 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
18	CA Bourges Plus (241800507)	CA
18	CC Arnon Boischaut Cher (200027076)	CC
18	CC Berry Grand Sud (200049484)	CC
18	CC Berry-Loire-Vauvise (200032514)	CC
18	CC Coeur de Berry (200070571)	CC
18	CC Coeur de France (200036135)	CC
18	CC FerCher (241800457)	CC
18	CC la Septaine (241800374)	CC
18	CC le Dunois (241800424)	CC
18	CC les Trois Provinces (241800432)	CC
18	CC Pays de Nérondes (200007177)	CC
18	CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire (200069227)	CC
18	CC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois (200011781)	CC
18	CC Sauldre et Sologne (200000933)	CC
18	CC Terres du Haut Berry (200066330)	CC
18	CC Vierzon-Sologne-Berry (200090561)	CC

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
DÃ©partement du Cher (221800014)
RÃ©gion Centre-Val de Loire (234500023)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Le syndicat a pour objet, au sens de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes. Le syndicat exerce également la compétence qui consiste à élaborer et actualiser le schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Cher, au sens de l'article L. 1425-2 du code général des collectivités territoriales. Il peut également exercer, à la condition d'une décision favorable du comité syndical à la majorité des deux tiers (2/3), une compétence à la carte en matière de coordination, d'animation et d'actions sur les usages des technologies de l'information et de la communication.</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)